

DIRECTEURS DES SOINS (DS) ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES DIRECTEURS DES SOINS STATUTAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2023

Directeurs des soins = Directeurs titulaires et stagiaires

1. Une diminution moyenne annuelle de 2,1 % des effectifs de DS depuis 2013.

Au 1er janvier 2023, 671 directeurs des soins (DS) sont en activité. Ils étaient 830 en 2013, soit une diminution enregistrée de près de 20 %.



2. Directeurs exerçant en établissement ou en institut : 92,8 % du corps.

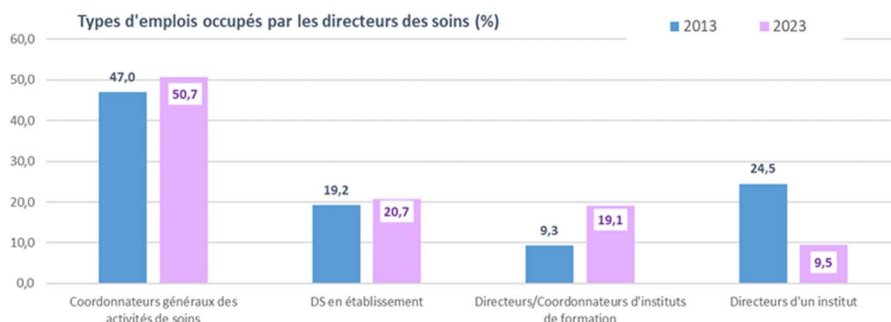
2.1. Un nombre de directeurs des soins en diminution.

A l'exception des directeurs en disponibilité, le nombre de directeurs des soins a diminué quel que soit le type de position statutaire. La baisse la plus importante concerne les directeurs mis à disposition (- 39,5 % sur la période), avec une diminution moyenne annuelle de 4,9 %.

	2013		2023		Evolution 2013-2023		
	DS	%	DS	%	en effectif	%	Taux moyen d'évolution annuelle
En activité en établissement ou institut	764	92,0	623	92,8	-141	-18,5	-2,0
<i>Dont :</i>							
Congé de longue durée	2	0,2	2	0,3	0	0,0	0,0
Congé de longue maladie	2	0,2	3	0,4	1	50,0	4,1
Congé invalidité temporaire (CITIS)			2	0,3	2	-	-
Détachement	19	2,3	15	2,2	-4	-21,1	-2,3
MAD	43	5,2	26	3,9	-17	-39,5	-4,9
Disponibilité	3	0,4	7	1,0	4	133,3	8,8
Recherche d'affectation	1	0,1			-1	-100,0	-
Ensemble	830	100	671	100	-159	-19,2	-2,1

Parmi les 623 DS exerçant en établissement ou en institut en 2023, 445 DS exercent en établissement et 178 DS en institut. Le nombre de directeurs exercent en institut a diminué de 31 % entre 2013 et 2023, avec 3,6 % de diminution moyenne annuelle. Les directeurs exerçant en établissement, au nombre de 445, ont quant à eux, diminués de 12,1 %, avec une diminution moyenne annuelle de 1,3 %.

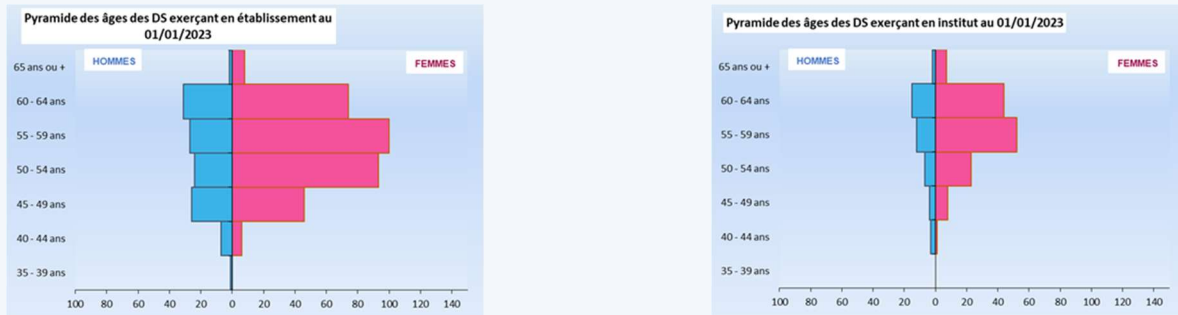
➤ **Hors détachements, mises à disposition et disponibilités, un peu plus de la moitié des directeurs des soins (50,7 %) sont coordonnateurs généraux des activités de soins en 2023 (ils représentaient 47 % en 2013).**



Parmi les directrices des soins femmes, 51,7 % d'entre elles exercent en tant que coordonnatrices générales des activités de soins, 19 % directrices non coordonnatrices, 19 % également directrices de plusieurs instituts et 10,2 % en tant que directrices d'un institut. Les hommes occupent davantage les emplois de directeurs non coordonnateurs en établissement (25,5 %) et directeurs coordonnateurs d'instituts de formation (19,3 %).

2.2. Un corps toujours très féminisé et demeurant âgé.

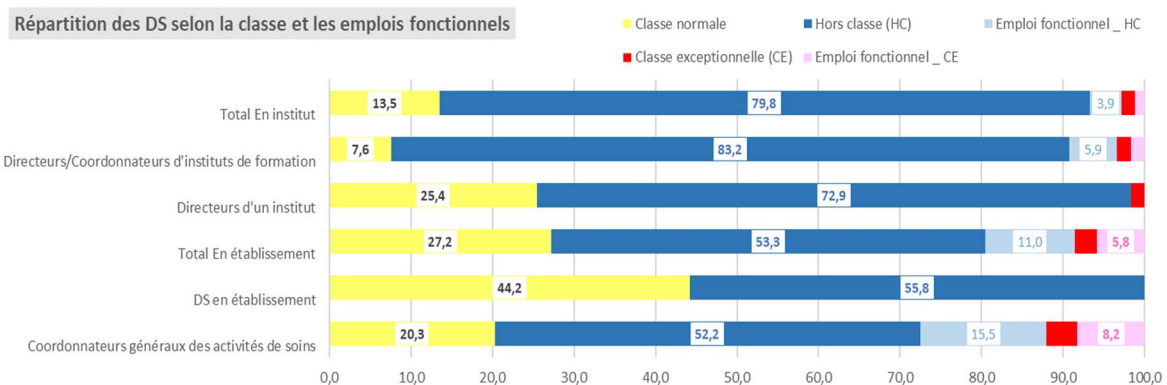
75,8 % des DS sont des femmes et 60 % des DS sont âgés de 55 ans et plus en 2023, proportion qui atteint 74,2 % chez les DS exerçant en institut.



Le vieillissement progressif observé chez les DS ces dernières années s'est sensiblement stabilisé, l'âge moyen relevé chez les directeurs des soins exerçant en institut est de 57,6 ans (comme en 2022), celui des directeurs des soins en activité en établissement est de 55,5 ans (+ 0,1 an en un an).

2.3. La majorité des DS sont positionnés en Hors classe (60,8 %).

Près de 80 % des DS en institut sont en hors classe, contre 53,3 % des DS exerçant en établissement.



En établissement, les coordonnateurs généraux des activités de soins sont majoritairement en hors classe, à hauteur de 52,2 % (58,9 % en 2022) et pour 23,6 % sur emplois fonctionnels (22,2 % en 2022). Chez les DS non coordonnateurs, 55,8 % sont en hors classe, ils représentaient 51,7 % en 2022.

En institut, 7,6 % des coordonnateurs/directeurs d'instituts de formation sont sur un emploi fonctionnel (7,1 % en 2022) et 83,2 % sont en hors classe (80,2 % en 2022). Les directeurs d'un institut sont, quant à eux, majoritairement en hors classe (72,9 %, contre 82,8 % en 2022).

Parmi les 100 emplois fonctionnels autorisés, 84 sont occupés par un directeur des soins, soit 84 % d'emplois fonctionnels pourvus (75 directeurs exerçant en établissement et 9 directeurs exerçant en institut).

L'ancienneté moyenne dans le corps des DS en établissement ou institut est de 8 ans. Les hommes ont une ancienneté moyenne dans le corps plus élevée, de 8,4 ans, contre 7,9 ans pour les femmes.

❖ Coordinateurs généraux des activités de soins : **8,6 ans**

❖ DS non coordonnateurs : **4,5 ans**

❖ Direction/Coordination (instituts de formation) : **10 ans**

❖ Direction d'un institut : **8,8 ans**

3. Directeurs des soins en position de détachement, mise à disposition ou disponibilité.

➤ **15 DS détachés en 2023, en diminution depuis 2013 (- 21,1 %, - 2,3 % en moyenne par an).**

3 directeurs sont détachés en qualité de stagiaire après avoir passé le tour extérieur pour l'accès au corps des directeurs d'hôpital ou des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

➤ **26 directeurs des soins mis à disposition en 2023, soit 3,9 % du corps.** Depuis 2013, leur effectif a diminué de 39,5 % sur l'ensemble de la période et de 4,9 % en moyenne annuellement.

➤ **7 DS en disponibilité en 2022.**

Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité
<p>➤ 66,7 % de femmes</p> <p>Parmi les directrices des soins, 2 sont détachées, contre 2,9 % chez les hommes directeurs des soins.</p>	<p>➤ 88,5 % de femmes</p> <p>Parmi les directrices des soins, 4,6 % sont mises à disposition, contre 13,5 % chez les hommes directeurs des soins.</p>	<p>➤ 71,4 % de femmes</p> <p>1 % de DS femmes sont en disponibilité, contre 2,9 % chez les hommes directeurs des soins.</p>

L'âge moyen le plus élevé est relevé chez les DS mis à disposition avec 59 ans mais inférieur à l'âge observé en 2022 (60,2 ans). Chez les DS détachés, l'âge moyen a également diminué de 0,9 an (56,5 ans, contre 57,4 ans en 2022). Les DS en disponibilité sont âgés en moyenne de 54,6 ans, comme en 2022.

Ancienneté moyenne dans le corps des directeurs des soins :

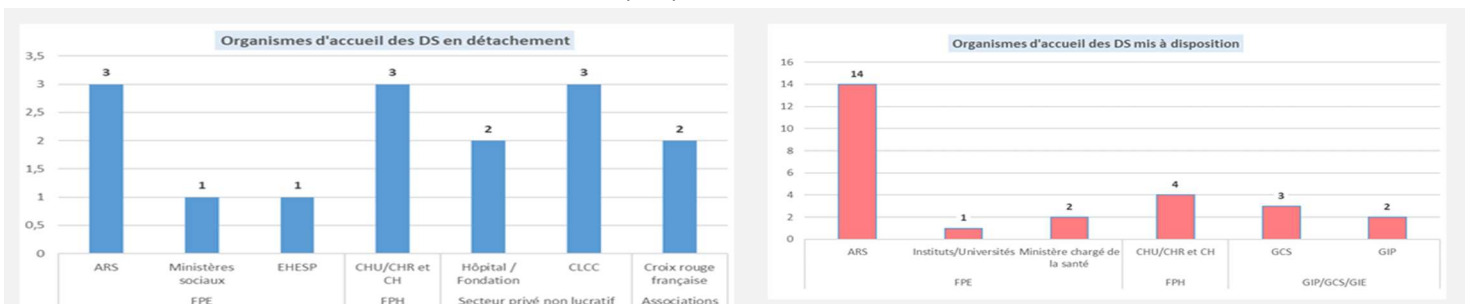
Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité
<p>➤ 10,8 ans</p> <p>Les femmes ont une ancienneté dans le corps de 11,1 ans, contre 10,2 ans chez les hommes.</p>	<p>➤ 12 ans</p> <p>12,5 ans pour les directrices MAD, contre 8 ans chez les hommes MAD.</p>	<p>➤ 7,6 ans</p> <p>9,5 ans en moyenne pour les hommes, contre 6,8 ans d'ancienneté pour les femmes.</p>

Pour comparaison, les directeurs de soins exerçant en établissement ou institut ont une ancienneté moyenne dans le corps de 8 ans (7,9 ans pour les femmes et 8,4 ans pour les hommes).

Ancienneté moyenne dans la position statutaire :

Directeurs détachés	Directeurs MAD	Directeurs en disponibilité
<p>➤ 3,1 ans</p> <p>Variant d'une journée à 12,2 ans.</p> <p>3 ans pour les femmes, contre 3,2 ans pour les hommes.</p>	<p>➤ 4,4 ans</p> <p>Variant de 2 mois à 13,6 ans.</p> <p>4,3 ans chez les femmes, contre 4,4 ans pour les hommes.</p>	<p>➤ 1 an</p> <p>Variant de 2 mois à 2,2 ans.</p> <p>Les hommes sont entrés dans la position récemment (depuis 3,6 mois).</p>

Mis à disposition, les directeurs relèvent principalement de la Fonction publique d'Etat pour 65,4 % d'entre eux, avec majoritairement des directeurs mis à disposition des Agences régionales de santé (ARS). Chez les DS détachés, la répartition est plus dispersée, avec une proportion équivalente de DS détachés dans la Fonction Publique d'Etat et le secteur privé non lucratif (1/3).



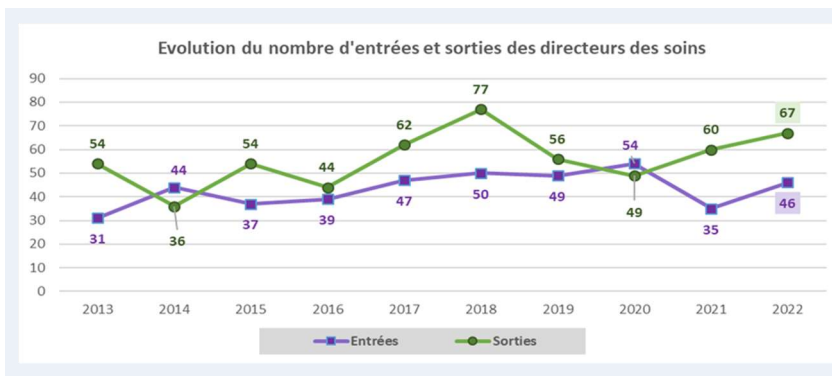
En détachement, les DS peuvent exercer les fonctions de directeurs adjoints au sein d'un établissement public de santé, mais également des fonctions de responsable de filière formation par exemple ou encore exercer des fonctions de directeurs dans des associations.

Concernant les DS mis à disposition, pour plus de la moitié (53,9 %), il s'agit de conseillers pédagogiques et techniques régionaux ou nationaux, mais également des coordonnateurs généraux d'activités des soins ou coordonnateurs d'instituts de formation.

4. Mobilité et mouvements des DS entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023.

- ❖ **Changement de position statutaire** : 5,9 % des DS enregistrent un changement en 2022. Pour la majorité, il s'agit de directeurs qui quittent leur activité en établissement hospitalier ou en institut pour un détachement, une mise à disposition ou une disponibilité.
- ❖ **Changement d'emploi** : 7,2 % des DS, en activité en établissement ou institut, ont effectué une mobilité fonctionnelle en 2022. La majorité de ces changements observés concernent des DS non coordonnateurs en établissement qui deviennent coordonnateurs généraux des activités de soins.
- ❖ **Mobilité régionale** : 4,9 % des DS, présents entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, ont effectué une mobilité géographique.

5. Entrées et sorties de corps des DS, des données fluctuantes.



- En 2022, bien que le nombre d'entrées ait augmenté, le solde des entrées et sorties reste négatif, avec – 21 directeurs décomptés.
- **46 personnes sont donc entrées dans le corps des DS, alors que 67 directeurs le quittaient au cours de la même année.**

5.1 Les entrées.

En 2022, le concours reste l'unique mode d'entrée dans le corps des DS, même si les détachements sont possibles, un seul était relevé en 2020 et cette année, 2 entrées sur liste d'aptitude sont répertoriées.

Si sur la période considérée, l'âge moyen d'entrée dans le corps est assez irrégulier, variant de 47,5 ans en 2017 à 50,3 ans en 2013, ces dernières années, il est plus proche des 49 ans. Parmi les 46 directeurs entrant dans le corps, sont comptabilisés 30 femmes et 16 hommes. L'âge moyen à l'entrée au concours est sensiblement plus élevé pour les femmes, avec 49,9 ans en moyenne, contre 47,2 ans pour les hommes.

5.2 Les sorties définitives du corps.

Depuis 2013, **559 DS sont sortis définitivement du corps**, dont 512 pour cause de départs à la retraite, soit 91,6 % du total des sorties. En 2022, 67 directeurs ont quitté le corps, 59 pour un départ en retraite.

Motif de sortie au cours de l'année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Retraite	48	32	52	42	56	72	52	45	54	59
Titularisation corps des D3S		2	1	1		1	1	1	1	
Titularisation corps des DH	4	1	1	1	3	3	1	2	2	4
Décès	2	1			1	1	2		1	1
Radiation					2					
Intégration dans une autre administration								1	1	
Retour dans l'administration d'origine										1
Rupture conventionnelle									1	2
Ensemble	54	36	54	44	62	77	56	49	60	67
Age moyen des départs en retraite	62,8 ans	62,1 ans	62,4 ans	62,7 ans	63 ans	63,1 ans	62,3 ans	63,4 ans	63,4 ans	63,6 ans
Effectif du corps au 1^{er} janvier	830	806	810	792	778	748	720	712	716	691
Taux de départ à la retraite	5,8	4,0	6,4	5,3	7,2	9,6	7,2	6,3	7,5	8,5

L'âge moyen des départs à la retraite, qui poursuivait une progression depuis 2015, et qui avait enregistré un petit recul en 2019 est repassé à 63,4 ans en 2020 et 2021.